

## Journée d'études

# « L'organisation de la transgression ; formaliser l'informel ? »

Vendredi 29 mars 2013

**Conservatoire national des arts et métiers (Cnam), Paris**

### Appel à contribution

On a tendance à parler d'économie informelle - définie rapidement comme l'activité économique totalement ou partiellement non déclarée (aux autorités), qui échappe de la sorte à l'imposition publique - essentiellement au sujet des pays pauvres. La mise en place de cette économie semble « conforme » à la situation de ces sociétés, tant du point de vue des consommateurs, en attente de biens peu coûteux, que du côté des entrepreneurs, qui parviennent à exercer une activité lucrative. Pourtant, les économies riches sont elles aussi largement concernées, traversées qu'elles sont par des phénomènes mafieux et/ou de corruption, nationaux et transnationaux, par des marchés de biens et de services « au noir » ou par des économies de subsistance, finalement assez proches de ce que l'on peut voir dans les pays dits en développement. Il est vrai que les actions de dissimulation/labellisation/normalisation pour encadrer ou au contraire cacher l'économie informelle semblent plutôt avoir cours au sein des démocraties occidentales, les ressortissants des pays pauvres ne manifestant pas de tels scrupules à l'exposition de ces activités de survie ; visibilité ne veut pas dire transparence...

Outre les activités - parfois criminalisées, pas systématiquement - gérées par des organisations mafieuses (prostitution, stupéfiants, racket, jeux, armes...), de très nombreux domaines sont en effet impliqués :

- les drogues dont l'usage est réglementé mais pour lesquelles des réseaux de distribution parallèle ont pu se former : cigarettes de contrebande, alcools, médicaments en tous genres ;
- d'autres biens et services particuliers sur des marchés non moins spécifiques : armement, produits pétroliers, animaux de proximité ou exotiques, confection textile, contrefaçon & piratage, mendicité, restauration, transports particuliers, sécurité privée, organes, etc.
- le travail au noir, dans le cadre d'activités réglementées sous des formes professionnelles multiples et variées, mais aussi les divers trafics d'influence, qui révèlent un autre aspect de l'économie informelle, non monétarisé pour ainsi dire.

Cerise sur le gâteau au sommet de cette tour de Babel des emplois de la débrouille, la corruption des élites doit également être prise en compte. L'importance des sommes détournées par les dignitaires, les hauts fonctionnaires, mais aussi la fréquence des extorsions de moindre importance réalisées par des subalternes, constituent un fonds de roulement informel gigantesque qu'on ne peut ignorer. Cette manne publique privatisée par ces agents économiques d'un genre à part que sont les détourneurs de fonds s'est aussi largement globalisée, grâce notamment à la coopération internationale. Celle-ci recouvre de nombreuses transactions informelles (comme des dessous de table pour remporter des appels d'offres), et même parfois les professionnalise à l'extrême si l'on songe au recours à l'expertise comme vecteur de détournement.

Les formes de l'économie informelle, tant au Nord qu'au Sud, sont ainsi fort diversifiées. Elles voient se développer certains mécanismes de régulation, de management, de gestion des ressources humaines, de comptabilité et d'apprentissage comparables à ce qui se pratique dans l'économie dite formelle. Peu enclines à l'évaluation et au contrôle statistique, ces activités paraissent cependant mouvantes et leurs contours mal définis, voire fluctuants. En fait, loin d'être figés dans un cadre extra-juridique, ces marchés sont évolutifs et semblent tendre à l'organisation, voire à la formalisation.

Sur un registre délibérément interdisciplinaire, aux points de rencontre de l'économie, des sciences de gestion, du droit et de la science politique, cette journée vise à comprendre, au travers d'études de cas (sur les pays du Nord, du Sud et les relations de coopération) et d'analyses plus globales, comment s'organise la transgression et dans quelles conditions l'informel parvient à se formaliser. Quels sont les modes de gestion managériale des activités illégales ? Quel est le travail accompli par les entrepreneurs de l'économie informelle et/ou leurs soutiens pour normaliser et normer leur champ d'activité ? Quelle forme prennent innovation et apprentissage dans ces domaines si particuliers ? En d'autres termes, qu'est-ce qui fait évoluer la zone-frontière de délimitation et de définition du formel et de l'informel ?

### Calendrier

Les contributions - d'un calibrage compris entre 20 000 et 40 000 signes - seront rédigées en français et/ou en anglais en vue de leur publication avant la fin de l'année 2013 dans une revue académique anglophone et/ou dans un ouvrage collectif édité en France.

Envoyez vos propositions de contribution (résumé de 2000 signes maximum) **avant le 1er décembre 2012** à [jean-jacques.perseil@cnam.fr](mailto:jean-jacques.perseil@cnam.fr)

Comité scientifique : Faouzi Bensebaa (Université Paris 8 - Saint-Denis), Pascal Dauvin (Université Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines), Christophe Le Berre (Université Paris 10 - Nanterre), Karim Medjad (Cnam, LIRSA), Giovanni Molano Cruz (Université de Bogota), Sonny Perseil (Cnam, LIRSA), Yvon Pesqueux (Cnam, LIRSA), Fabrice Rizzoli (Flare), Rosaline Worou-Houndekon (Université d'Abomey-Calavi, Bénin)

### Bibliographie indicative

- BABEAU Olivier, CHANLAT Jean-François, « La transgression, une dimension oubliée de l'organisation », *Revue française de gestion*, 2008/3 n° 183, pp. 201-219.
- BABEAU Olivier, CHANLAT Jean-François, « Déviance ordinaire, innovation et gestion L'apport de Norbert Alter », *Revue française de gestion*, 2011/1 n° 210, p. 33-50.
- BANGBOLA L. O, *Secteur informel : atout ou frein au développement de l'activité – Cas de la vente des produits pétroliers au Bénin*, CNAM/ISOR 2010.
- BECKER Howard S., *Outsiders. Etudes de sociologie de la déviance*, Paris, Métailié, 1985.
- CHAMPERACHE Clotilde, *Sociétés du crime. Un tour du monde des mafias*, Paris, CNRS Editions, 2011.
- FAVAREL-GARRIGUES Gilles, GODEFROY Thierry, LASCOUMES Pierre, *Les sentinelles de l'argent sale. Les banques aux prises avec l'antiblanchiment*, Paris, La Découverte, 2009.
- LASCOUMES Pierre (dir.), *Favoritisme et corruption à la française. Petits arrangements avec la probité*, Paris, Presses de Sciences Po, 2010.
- MEDJAD Karim, RAMIREZ Rafael, "When Strangers meet : Scenarios and the Legal Profession", in: Sharpe Bill, Van der Heijden Kees (dir.), *Scenarios for Success - Turning Insights into Action*, New York, John Wiley & Sons, 2007.
- MOLANO CRUZ Giovanni, *Les relations entre la Communauté andine et l'Union européenne. Le cas de la coopération dans la "lutte contre la drogue"*, thèse de doctorat en science politique, Université Paris 1, 2010.
- OLIHIDE Ômôlégbé Nicolas, *Développement d'un cadre institutionnel adapté à l'intégration du secteur informel au Bénin : cas du commerce illicite des produits pétroliers à Cotonou*, CNAM/ISOR 2010.
- PERSEIL Sonny, RINCK Séverine (dir.), *Le cadrage politique de la drogue - autour de Howard S. Becker*, ouvrage collectif, Editions Pepper, 2004.
- PERSEIL Sonny, *Cadres de la prostitution*, Paris, L'Harmattan, 2009.
- PESQUEUX Yvon, WOROU-HOUNDEKOU Rosaline, ZERIBI Olfa, « Economie et action collective spontanée - Le cas de la vente informelle de médicaments à Lomé et à Cotonou (marché d'Adjegounlé) et celle des produits pétroliers au Bénin », 3èmes journées de la recherche sociale, Cnam, Paris, 15 mars 2012.
- PESQUEUX Yvon, « De l'économie informelle », Journée Transformare II, ISC Paris, 19 mars 2012.
- PHÉLIPPEAU Éric , « Campaign financing and politicians' careers : a dynamic perspective », in : Jonathan Mendilow (ed.), *Political finance, corruption, and the future of democracy* , Lexington Books, 2011.
- PONS Noël, *La corruption des élites. Expertise, lobbying, conflits d'intérêts*, Paris, Odile Jacob, 2012.
- RIZZOLI Fabrice, *Petit dictionnaire éterné de la mafia*, Paris, Editions de l'Opportun, 2012.
- TCHAMDJA Potougnima, *La vente informelle de médicaments à Lomé : la légitimation d'une pratique transgressive*, CNAM/ISOR, 2011.